

Procès-verbal d'Assemblée Générale en date du 19/11/2011

9-12h30 / 14h-15h30

Participants	Absents excusés
Philippe Aymard (Déteect-Réseaux), PA Hubert Brérot (CPFD), HB Christophe Norgeot (MDS), CN, Benoît Gutton (DDR), BG Jacques Boisson (Cerene Services) Laurent Miot (Faynot) Valérie Cadiou (Abem France) Jean-François Maregiano (JFM Conseils) Julien Baudis (Ecores) Stéphane Delafontaine (Seba KMT) Jacques Lesergent (Geosysmic) Marc Daeffler (FIT-ESIC) David Leroux (FIT-ESIC) Marc Brihiez (Ax'eau) Antoine Emonet (Topo-Ingénierie) Gilles Bercet (GB Détection) Didier Fintrini (DF Détection) Fabien Caizergues (CB Détection) Olivier Boyer (CB Détection) Pascal Lerideau (3M France) Jean-Luc Mattiuzzo (Innogeo) Marc Reverdy (Radiodétection)	Icheme DJEBBAR (Tecnisol), ID Gilles Clément (IRE83) Antoine Bailly (IRE66) Frédéric Bourdin (Réseaux Services) Nicolas Lombard (Sater) Jean-Jacques Morey (IDD)
	Lieu Brasserie la Lorraine 7, place des Ternes 5017 Paris

Référence	Rédacteur	Date	Révision	Nombre de pages
CR04-revA-AG-140911	C. Norgeot	20/09/11	A	6

1. Ordre du Jour

L'ordre du jour été notifié aux membres suite à la convocation en date du 07/08/11 :

- Bilan des adhésions,
- Bilan et état des actions en cours,
- Etat comptable,
- Tarifs des adhésions,
- Représentativité de la FNEDRE dans les commissions en cours
- Participation aux observatoires régionaux,
- Lancement du site internet,
- Mise en place de groupes de travail,
- Mise en place d'une base de données documentaire,
- Communication interne et des actions communes,
- Organisation de formations indépendantes ou conjointement avec d'autres organismes
- Communication et publicité
- Formation "Prévention sécurité", avec l'OPPBTB,
- Questions diverses

2. Compte rendu

N°	Discussions / Décisions	Actions
1	Approbation du PV d'assemblée ordinaire du 07/07/11 Le PV (doc CR03-revA 070711) de l'assemblée (seuls membres du CA) est adopté à l'unanimité des membres du CA présents.	
2	Tour de table Chaque adhérent se présente et explicite son activité ainsi que les attentes qu'il a envers la FNEDRE. Les attentes retenues concernent de façon générale la formation, la structuration d'un nouveau métier, le conseil et la certification.	
3	Présentation de la FNEDRE et de ses activités aux adhérents présents (voir annexe) <ul style="list-style-type: none">- Introduction du Président : dans un discours introductif, le Président présente les actions en cours et les objectifs de la FNEDRE,- Présentation de B. Gutton concernant la nouvelle norme DT-DICT et ses implications sur les métiers concernant les adhérents et la FNEDRE,- Présentation de P. Aymard des actions de communications et de publicité en cours,- Présentation de C. Norgeot concernant les adhérents actuels	
4	Bilan des adhésions Au jour de la réunion, il y a 31 adhérents, principalement des prestataires (liste en annexe). Les demandes d'information sont nombreuses et l'objectif de 40 voire 50 adhésions devrait être atteint avant la fin de l'année.	
5	Etat comptable Au jour de la réunion le compte de la FNEDRE est créditeur de 10166 euros. Les prochaines dépenses envisagées sont l'organisation de l'AG (environ 1000 euros) la création du site internet (environ 4000 euros) et la participation à la commission UTE (environ 1300 euros) Le Trésorier présente budget 2011 et le budget prévisionnel 2012. L'AG approuve les budgets à l'unanimité.	

6	Participations aux commissions <ul style="list-style-type: none">- Observatoire National : présence de HB tous les 3 mois mais délégation possible,- Observatoire Régionaux : le secrétaire va faire parvenir un courrier type à tous les adhérents afin qu'ils se rapprochent des observatoires régionaux et qu'ils en deviennent membre au titre de la FNEDRE- Commission Habilitation/Formation : HB + ID- Comité de pilotage de la commission Habilitation/Formation : PA + IDD (formateurs exclus)- Commission UTE : HB + ID- Expérimentation Orléans : HB, CN, IDD (membre)- Expérimentation Perpignan : ID, BG,- Participation au sein de l'AFNOR à la norme « DT/DICT, travaux à proximité des réseaux enterrés » dans les commissions « détection » et « géoréférencement »	CN, HB
7	Actions de communications actuelles <p>Plusieurs articles et/ou interviews ont été publiées au sujet de la FNEDRE (Le Moniteur ; La vie des Réseaux ; L'Eau, l'Industrie, les Nuisances...) et d'autres sont en cours (Réseaux VRD, OPPBTP...). BG, PA et HB ont rencontrés plusieurs intervenants clés à GrDF, ErDF pour discuter de la relation entre les prestataires de la FNEDRE et les MO.</p>	
8	Création de Groupe de Travail <p>Afin de répartir efficacement les tâches et missions, il a été décidé unanimement de créer les groupes de travail suivants (listes ouvertes, les membres non-inscrits sont invités à se faire connaître rapidement) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Groupe 1 : Responsabilités et Assurances Rapporteur : Ax'eau Membres : GB Détection, 3M France, Innogeo, Topo-Ingénierie (à partir de février 2012)- Groupe 2 : Formations et Habilitations Rapporteur : JFM Conseils Membres : MDS, Radiodétection, CB Détection,	

Ecores, CPF, Seba KMT

- Groupe 3 : Référentiel Technique et Charte de Bonne Conduite
Rapporteur : FIT-ESIC
Membres : DDR, Détekt Réseaux, DF Détection, Faynot, GB Détection

- Groupe 4 : Normes Détection et Géoréférencement
Rapporteur : IP-Carto
Membres : FIT-ESIC, CPF, Détekt Réseaux, Topo-Ingénierie (à partir de février 2012)

- Groupe 5 : Communication et Site Web
Rapporteur : DDR
Membres : MDS, Cerene Services, Ecores, Détekt Réseaux, JFM Conseils

9 Tarifs des adhésions

Les tarifs ont été reconduits selon la grille suivante :

- Catégorie 1 : Les sociétés TPE / PME de moins de 10 salariés, montant de la cotisation annuelle : 350 €
- Catégorie 2 : Les sociétés, syndicats des professionnels, associations, collectivités... de 10 à 50 salariés, montant de la cotisation annuelle : 1000 €
- Catégorie 3 : Les sociétés, syndicats des professionnels, associations, collectivités... de plus de 50 salariés, montant de la cotisation annuelle : 1500 €
- Catégorie 4 : Les fabricants ou distributeurs de matériel quel que soient leurs effectifs, montant de la cotisation annuelle : 1000 €
- Catégorie 5 : Les écoles, universités, instituts à vocation d'enseignement, montant de la cotisation annuelle : gratuité (sans droit de vote aux assemblées)

10 Site internet

Création à lancer compte tenu de la comptabilité positive

Il intégrera une partie visible du public et une partie privative pour la communication interne à la FNEDRE.

Il comprendra également un annuaire des adhérents sous la forme de fiches synthétiques simplifiées avec un lien vers le site de

Groupe 5

11	<p>l'adhérent. Il a été souligné par plusieurs participants l'importance de conserver une crédibilité de la FNEDRE vis-à-vis de son objet premier qui est de rassembler et structurer un métier et donc de ne pas tendre vers des fiches adhérents trop « commerciales ».</p> <p>Questions diverses</p> <p>11.1 A Emonet propose de faire des actions de communications auprès des autres syndicats professionnels tels que les Fédérations Départementales des Entrepreneurs et Artisans du TP, l'UNTEC (Union Nationale des Economistes du Bâtiment) ou autres... A ce titre, il sera nécessaire de créer un dossier de presse et des brochures de la FNEDRE.</p> <p>11.2 L'AG note à l'unanimité que la FNEDRE doit rester indépendante pour mener son action et ses travaux.</p> <p>11.3 Un débat a lieu sur l'idée d'un « label FNEDRE » qui a été globalement rejetée constatant qu'une habilitation est prévue dans la nouvelle réglementation DTDICT.</p> <p>11.4 Le bureau va communiquer aux adhérents les documents concernant la nouvelle réglementation qu'il a en sa possession et qu'il a le droit de diffuser au sein de la fédération</p> <p>11.5 Discussion sur la norme PR NF S70-003-2 : le bordereau des prix proposé dans le projet de norme au paragraphe 7.2 pour la tarification des investigations complémentaires comprend un tableau de critères pour les différents types de configurations de réseaux à détecter. Il y a unanimité sur le principe qu'il faut travailler au retrait de ces indications dans la norme. Le groupe 4 doit se réunir d'urgence afin de préparer une réponse à ce projet.</p> <p>11.6 Le Président demande à tous les rapporteurs des groupes de travail créés de prendre contact avec leurs membres respectifs afin de commencer à structurer les débats et projets au sein de ces groupes.</p>	<p>Groupe 5</p> <p>HB, CN, BG, ID, PA</p> <p>Groupe 4</p> <p>Groupes 1 à 5</p>
-----------	--	--